



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 2 DU SAMEDI 31/08/2024

Réunion du 26 août 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COURRIERS RECUS

Olympique Terrenoire : déclare forfait général en D5 poule F : transmis aux « Règlements ».

La Chaumière : demande de jouer en D3 poule D, le samedi à 18h (terrain synthétique de Rive de Gier).

ASPTT St Etienne : vous êtes bien engagé en championnat, Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Roannais Foot 42 : engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Se. La Rivière : demande de jouer sur le terrain de Michon.

St Etienne Sud : confirmation d'engagement en D5.

Verrières : demande de changement de poule : vous nous aviez envoyé un mail voulant jouer dans la poule roannaise ?

Commelle Vernay : confirmation d'engagement en Coupe de la Loire.

St Etienne Portugais : confirmation d'engagements en championnats.

ABH : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger + planning terrains.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger.

Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger.

Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

NOTE AUX CLUBS

Tous les clubs de la **D5 poule F** sont priés de prendre note du **forfait général de l'Olympique Terrenoire 2**.